



Changer d' avocat en cours...

Par **guillaud**, le **26/04/2008 à 16:22**

je voudrais savoir si on peut changer d' avocat en cours de procédure juridique; j' ai porté plainte contre un chirurgien qui m' a provoqué une paralysie faciale gauche en partie irréversible; j' ai droit à 40% de l' aide juridictionnelle et j' ai trouvé mon avocat en me présentant à la maison des avocats à bordeaux ou je vis (je ne l' ai pas choisi). cependant il s' investit très peu et ne m' a même pas accompagné lors de l' expertise médicale; je me suis retrouvée seule face au chirurgien qui m' a opéré, son représentant et son avocat donc ils ont réussi à avoir le "dernier mot". je suis très mécontente et très inquiète pour la suite donc je voudrais trouver un avocat prêt à me défendre vraiment....

Par **ly31**, le **26/04/2008 à 21:05**

Bonsoir,rnrnJe vous conseille de faire appel à la F.N.A.T.H. (Fédération Nationale des Accidentés de la Vie)rnrnLes coordonnées sont les suivantes :rnrnTéléphone: 01,49,23,84,00rnrnFax: 01,47,00,94,82rnrnEmail: fnath.75@wanadoo.frnrnAdresse: 11 rue du Chemin Vert rnrnBP 419rnrn75527 PARISrnrnVous serez dirigée sur la FNATH couvrant votre départementrnrnNe baissez surtout pas les bras, couragernrnly31

Par **guillaud**, le **27/04/2008 à 17:10**

merci pour cette info je vais contacter la fnath.